



Ordre des  
**hygiénistes dentaires**  
du Québec

# CONSULTATION DES MEMBRES SUR LE MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE 2022-2023

## FAITS SAILLANTS

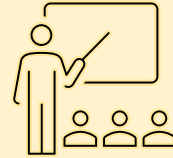
SEPTEMBRE – OCTOBRE 2021



# POURQUOI UNE HAUSSE DE LA COTISATION EN 2022-2023 ?



Pour aider les membres à faire face aux défis de la modernisation de la profession : guides, avis, énoncés de position, outils pratiques



Pour + d'activités de formation continue en ligne et en salle à un coût compétitif



Pour mettre en place la réglementation et les nouveaux mécanismes de protection du public requis par la modernisation



Pour bien informer le public au sujet de la modernisation de la profession par des plans de communication dynamiques



Pour améliorer l'infrastructure technologique :

- offrir aux membres une plateforme Web de formation continue
- ajouter un module de gestion pour l'exercice en sociétés



Pour l'ajout d'un équivalent de 5 nouveaux postes à la permanence pour offrir tous ces nouveaux services au public et aux membres!

# POURQUOI UNE HAUSSE DE LA COTISATION EN 2022-2023 ?



Pour une plus grande présence de l'Ordre dans les différentes régions du Québec



Pour plus d'activités destinées aux étudiants et aux nouveaux diplômés en hygiène dentaire



Pour assurer une saine gestion des finances de l'Ordre à long terme



Pour suivre l'évolution du nombre de membres qui est en croissance constante et maintenir l'ensemble de nos services

**POUR RÉALISER PLEINEMENT NOTRE PLAN STRATÉGIQUE 2021-2025  
ET NOUS ACQUITTER DE NOTRE MISSION DE PROTECTION DU PUBLIC  
SELON LES PLUS HAUTS STANDARDS DE QUALITÉ!**

# POUR TOUT SAVOIR SUR LA HAUSSE DE LA COTISATION PRÉVUE POUR 2022-2023 : LIRE LE DOCUMENT DE CONSULTATION SUR LA PAGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SITE WEB DE L'OHDQ



Pour connaître le montant de la cotisation recommandé par le Conseil d'administration pour l'exercice 2022-2023

Pour comparer la cotisation des hygiénistes dentaires à celle des autres professions du domaine de la santé

Pour prendre connaissance du budget provisoire de l'Ordre pour l'exercice 2022-2023



Pour obtenir l'information sur la rémunération des administratrices et des administrateurs élus et du président